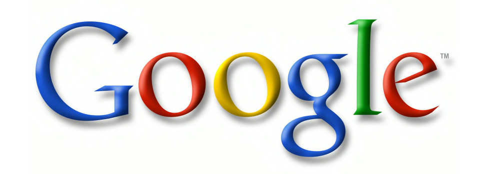
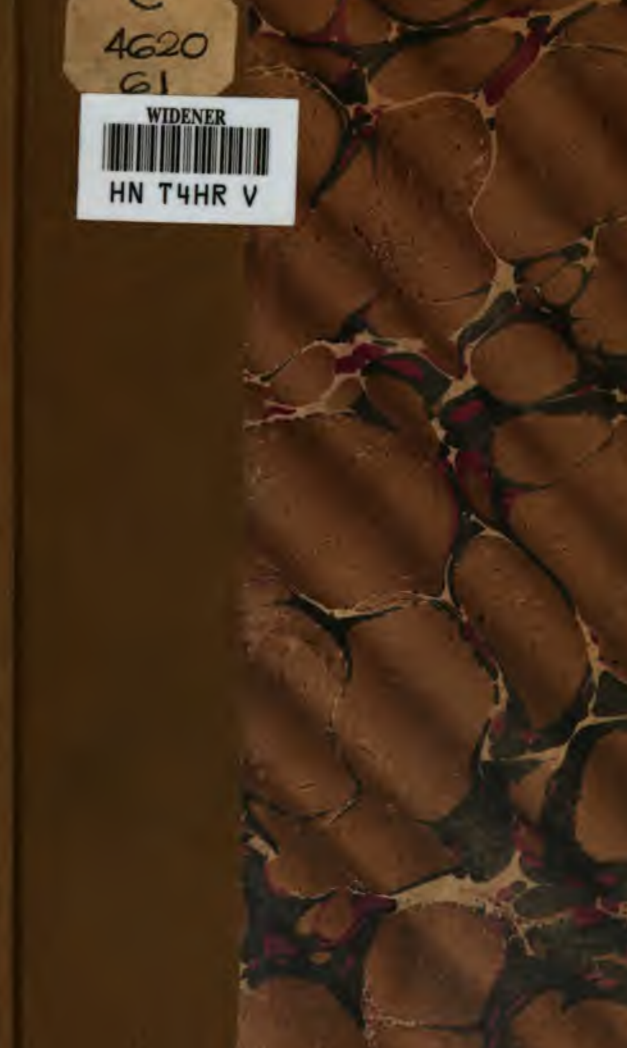
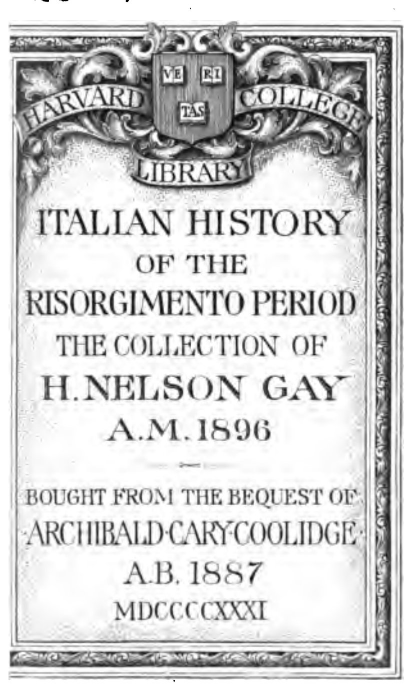



C
4620
61
WIDENER
HN T4HR V


VE RI TAS
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
ITALIAN HISTORY
OF THE
RISORGIMENTO PERIOD
THE COLLECTION OF
H. NELSON GAY
A.M. 1896
BOUGHT FROM THE BEQUEST OF
ARCHIBALD·CARY·COOLIDGE
A.B. 1887
MDCCCCXXXI



PORTRAITS POLITIQUES ET HISTORIQUES
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

40

PIE IX

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE
Auteur de la Seconde République (1848 à 1852)

AVEC PORTRAIT

Prix : 50 centimes

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR
9, RUE MAZARINE, 9

1857



E. Leguay — Imp. Gilquin et Dupain r. de la Calandre 19. Paris

PIE IX.

Ferd SARTORIUS Edr ..a rue Mazarine

PORTRAITS POLITIQUES ET HISTORIQUES

Au dix-neuvième siècle.

40

PIE IX.

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1858

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN, ET C[e]
rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.



PIE IX.

« Pour comprendre toute l'importance de cette révolution, il faut considérer qu'en Italie, depuis la ruine de toutes les autres institutions sacerdotales, le peuple n'avait pas conservé d'autre synthèse que celle de l'Église. »

(MONTANELLI, *Mémoires sur l'Italie.*)

Si, comme on l'a vu dans quelques-uns des articles précédents, l'Empire Ottoman et Constantinople sont la clé de voûte de l'édifice diplomatique du vieux continent; si la question d'Orient est pour les peuples la question-mère de la politique extérieure, la

question italienne, à laquelle se rattache si étroitement celle du catholicisme et de la papauté, n'est pas moins étroitement liée au principe vital des nations européennes.

Rome et Bizance, religions et nationalités, prolongent encore, sur nos civilisations modernes, les rayons de leur antique splendeur.

Il n'est pas un esprit sérieux, de nos jours, qui, dans le silence de la méditation, n'ait arrêté sa pensée sur cette question du catholicisme et de la papauté. Nous devons le confesser en toute humilité, une théorie politique qui ne repose pas sur une sanction religieuse, est précaire, incertaine et manque de ce caractère d'universalité qui constitue la force et la grandeur.

Or, cette base a été ébranlée de toutes parts. La foi manque à l'ordre politique ancien, et l'ordre nouveau trouve mille difficultés à s'instituer faute de ce point d'appui, — car nous sommes trop sincères pour nous accommoder du programme libéral. Nous ne saurions considérer comme une base suffisante ce dérisoire mariage d'une pré-

tendue philosophie et d'une prétendue religion, qu'on pourrait personnifier dans un curé jouant du violon et faisant danser ses paroissiens. Ce ne peut être là l'Église de l'avenir.

Nous préférons avouer que nous touchons à une de ces époques d'épuisement où le génie a tout dit, où la force intellectuelle a versé toutes ses sueurs, où la terre semble ne plus servir que de champ de bataille aux intérêts. Pour retrouver le sentiment de la vie morale, il faut que la pensée remonte aux principes mêmes d'où découle la vie politique des nations.

Au point de vue religieux, toute la société européenne vit aujourd'hui dans le provisoire.

Je ne viens pas te demander, chrétien de mon siècle, si la foi religieuse est en toi. Tu mentirais; car la religion est, même alors qu'elle s'éteint, un si grand instrument de politique, qu'il semble que plus le vide se fait dans les âmes, plus le temple s'emplit. Je possède le secret de ton cœur; je sais que tu appartiens tout entier à la vie civile,

et que ta vieille âme de citoyen d'un vieux peuple ne saurait s'élever plus haut. Pour toi la religion n'est plus qu'un instrument d'ordre public et de conservation, comme la police. Tu sens que cette soif et cette faim de la divinité, que tout homme porte en soi, ne sera pas apaisée. Ta vie, en ce qu'elle a de plus noble, s'est concentrée dans les affections de famille et les devoirs de citoyen. Tu n'as plus que deux maisons : le foyer domestique et le foyer de la Commune. Le temple spirituel t'est fermé. Tu ressembles à ces chênes antiques qui sèchent déjà par la base. La vie s'est retirée de toi par le côté religieux. Et pourtant jamais plus de robes noires ne balayèrent les dalles des églises, jamais plus de fidèles ne se pressèrent devant l'autel et n'approchèrent de la sainte table. Mais cette troisième maison n'est pas pour eux la maison de Dieu ; c'est une maison de pierre hantée par le génie de l'autorité sous sa plus haute face. Ce n'est pas leur âme qu'ils viennent sauver en ce lieu ; ils viennent sauver les apparences de la société. Un mobile purement civil pousse

ces fils de Voltaire effrayés de leur œuvre. Sentant sous eux crouler le vieux monde, ils embrassent la croix.

Alors même qu'ils n'auraient accomplis qu'un acte de vulgaire prudence, ils font acte de politique.

Ainsi firent les Romains du temps de Julien l'Apostat, en sentant que le paganisme était menacé et que les deux empires d'Orient et d'Occident ne tarderaient pas à se dissoudre. Ils revinrent avec ferveur aux autels de Jupiter; mais la foi était morte en eux, et les sacrifices étaient sans vertu.

Telle est la plaie béante de la vieille politique. Et, chose étrange! c'est aussi la plaie de la politique nouvelle. De sorte que chacun de nous, à quelque ordre qu'il appartienne, peut sonder dans sa propre poitrine cet ulcère large et profond par où nous languissons.

Le principe de l'autorité nouvelle se dégage. Aveugle, dit-on, qui ne le voit pas. Mais, comme il n'est pas absolument compatible avec l'ancien dogme et ne s'appuie pas sur un dogme nouveau, il n'apparait

que par intermittences éphémères. Dépourvu de sanction divine, le principe de l'autorité nouvelle, chaque fois qu'il tend à se produire et à passer dans les faits, expire dans le désert de l'irréligion.

C'est en vain qu'on espère suppléer à cette lacune par de vaines théories de l'idéal ou par la démonstration du progrès intégral.

La démonstration du progrès infini ne saurait être établie sans embrasser du même coup la vie planétaire et la vie transmondaine. Or, à quoi aboutit cette prétendue philosophie religieuse lorsqu'elle touche au problème de la vie future, sinon à de pures pétitions de principes? En quoi les pétitions de principes de M. Jean Reynaud, ce Cabet séraphique, ou de M. Pierre Leroux, diffèrent elles des révélations du dogme catholique, sinon dans la divergence des affirmations sans preuves et dans l'infériorité marquée des systèmes de ces honorables rêveurs?

La politique contemporaine s'arrête au phénomène de la vie. Pour elle, la religion existante est toujours la vraie religion; alors

même que cette religion est morte dans la conscience des peuples, son rôle est d'en maintenir les autels jusqu'à ce qu'un Dieu plus fort, portant sur ses ailes l'essence d'une civilisation nouvelle, descende parmi nous, brise à la fois les autels et les prêtres, la politique et les mœurs, et disperse en poussière tout ce qui sera le passé.

Au fond, la politique contemporaine est athée, ou plutôt elle est à elle-même sa propre divinité. Elle resserre l'humanité dans le cercle empirique de l'histoire et cerne l'avenir à la limite d'une fondation dynastique ou républicaine, ou à la pure conservation du présent.

Vaincre ou être vaincue, tel est à peu près l'unique souci de la politique gouvernementale et de la politique opposante chez la plupart des peuples de l'Europe. Ne concevant rien et ne devant en effet rien concevoir en dehors du présent, vivre officiellement est pour elles toute la question.

Aussi n'offrent-elles aux nations que le rêve du bonheur et non celui de la vertu. Elles s'arrêtent au seuil du tombeau. Elles

ne connaissent d'autres morts que les morts illustres ou plutôt ceux dont l'exemple et les préceptes peuvent servir ou nuire au système. Aux uns Brutus, aux autres César. Mais qu'importe à ceux-ci, à ceux-là, le problème de l'éternelle identité ou de la progression de l'homme d'outre-tombe? A part le moyen qu'elles en peuvent tirer pour soumettre les peuples à la loi et établir, sous les auspices de l'espérance et de la crainte, les principes d'un pouvoir de salut public, que leur importe en quels enfers ou en quel lieu de béatitude peut se précipiter le torrent des âmes obscures?

Tels monarques, tels sujets; telles républiques, tels citoyens. Derrière nous un dogme qui s'éteint, devant nous tel idéal, tel rêve, d'austères fantaisies, des feux follets, une nuit épaisse.

Quand je pense qu'un jour, — et qu'importe le jour? qu'importe qu'il soit proche ou éloigné, ce terme fatal, puisqu'il doit arriver? Quand je pense qu'un jour le silence s'étendra sur ce globe plein du bruit de nos passions; que de tout ce qui fit la gloire de

l'humanité, science, art, philosophie, religion; que de vos noms, Homère, Phidias, Newton, Bossuet, Pascal, il ne restera pas même un murmure dans l'univers. Quand je songe que la dernière statue perdra sa forme, que le dernier livre, la page tournée vers l'immensité sans regard, tombera en poussière; que le silence se fera sur ce globe refroidi, et que le cadavre de la planète, tournant desséché dans l'espace, ne sera bientôt plus qu'un peu de matière cosmique répandue dans l'infini, et attendant quelque lointaine et inconnue fécondation.— Ah! il est bien permis de sourire de pitié devant ces systèmes éteints, devant ces théories sans avenir. Il faut bien se résigner à concentrer sa pensée sur la vie présente et sur la réalité de la vie.

Qu'importe, d'ailleurs, que l'univers se transforme sans cesse; qu'importe la vie universelle, si la science et la philosophie nous enlèvent l'éternelle identité, la pérennité du moi? Ne vous hâtez pas, catholiques de journaux, ne vous hâtez pas de vous réjouir de cet aveu sincère des âmes qui

osent envisager la réalité de nos misères; car votre foi n'est plus qu'une affaire de dialectique. Les Sulpiciens retors et les Jésuites subtils sont vos seuls apôtres et ne convertissent plus personne. Vous avez respiré l'air du siècle; la science et la foi, l'église et l'université, la loi civile et la loi religieuse, se battent dans vos âmes. — Comme nous, vous marchez à la mort sans certitude, et vous accrochez au présent des mains désespérées.

Esquisser la physionomie politique de Sa Sainteté le pape Pie IX, c'est personnifier dans un souverain-pontife le drame de l'ordre nouveau dépourvu de sanction divine, de l'ordre ancien perdant les bénéfices de cette sanction par l'affaiblissement de la foi et par la transaction avec les principes.

Pie IX, c'est aussi la lutte de la démocratie républicaine et de la papauté essayant une alliance impossible, et se livrant ensuite une guerre à outrance. C'est enfin la fusion du principe Guelfe et du principe Gibelin, la ligue du Pape et de l'empereur

d'Autriche, contre les nationalités et la démocratie.

La destinée de Pie IX a cela de singulier, que ses instincts le portaient plutôt vers la carrière des armes que vers celle de la cléricature. Il est né en plein mouvement révolutionnaire, à Sinigaglia, en 1792. Joseph-Marie comte de Mastaï Feretti était un beau jeune homme. Il étudia à Volterra, et eût fait un charmant officier de hussards ou de lanciers, sans la délicatesse de sa constitution.

Ce motif l'ayant obligé de renoncer à la carrière de son choix, il se décida pour la prêtrise et reçut les ordres à l'âge de vingt-quatre ans. Attaché, en 1823, à la mission apostolique du Chili, il revint deux ans après en Europe mûri par cette *campagne*, et fut nommé chanoine à Rome.

Ses instincts de réforme et de charité se manifestèrent promptement par l'étude spéciale des questions de bienfaisance publique et par l'ardeur singulière qu'il apportait à leur réalisation. Successivement nommé, en 1827, par Léon XII, à l'archevêché de

Spolete, en 1832, par Grégoire XVI, à celui d'Imola, il reçut le chapeau en 1840 et fut élu Pape en 1846.

En examinant, à cette date, la composition du sacré-collége, il y a lieu de s'étonner de l'élévation de Pie IX au pontificat. Mais la bonté qui le faisait aimer de tout le monde, la douceur infinie de son caractère, sa charité proverbiale, concentrèrent sur lui les suffrages du conclave.

Après trois jours de délibération, au milieu du trouble et de l'irritation générale causée par tant de griefs successifs, le nom de Pie IX sortit de l'urne et fut salué, d'un bout à l'autre de l'Italie, par ce cri : *Evviva Pio nono!*

L'heure des réformes avait sonné.

Pour donner une idée du mouvement réformiste qui éclata en Italie au cri de vive Pie IX, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur la marche des idées en Italie, dans les années qui précédèrent la révolution de 1848. On verra par là que la situation impossible faite à Pie IX fut à la fois l'œuvre de quelques penseurs qui crurent à l'al-

liance réalisable de la démocratie et de la papauté, et le fait des précédents engendrés par la complexité du double pouvoir temporel et spirituel.

Le règne de Léon XII avait été marqué par un retour violent au système de l'inquisition. Grégoire XVI avait laissé 45 millions de dettes. De sorte que Pie IX arrivait au trône pontifical avec des finances embarrassées, une administration en désarroi, au milieu de populations dévorées d'un besoin de réformes dont la nécessité éclatait partout.

Pie IX en sentait l'impérieuse nécessité; mieux que tout autre, il connaissait la mauvaise administration des États de l'Église, leur mauvaise orgnisation politique; le déficit croissant accusé chaque année par le budget, le dépérissement de l'agriculture et de l'industrie, la misère des habitants et l'irritation des esprits. Son âme naturellement compatissante s'en était émue. Il y a dans Pie IX quelque chose d'un honnête curé qui ne saurait rester insensible aux souffrances de ses paroissiens.

Mais ici les paroissiens étaient des sujets. Le curé se heurtait au prince. Le dualisme du pape et du monarque créait d'innombrables obstacles à toutes les réformes que le simple bon sens indiquait.

En effet, le pouvoir temporel du chef de l'Église avait pour conséquence, dans les États-Romains, la juridiction civile des évêques. La hiérarchie impliquait le privilége de juridiction pour les prêtres, et le Saint-Office avait sa raison d'être dans ce fait que la Constitution de l'Église le reconnaît pour dépositaire exclusif de la doctrine.

La théocratie catholique des États de l'Église se trouvait, comme l'empire d'Autriche, dans cette situation singulière de vivre dans un état despotique intolérable et de ne pouvoir essayer aucune réforme sans porter atteinte au principe même de sa propre existence.

Quelques penseurs catholiques, pénétrés sans doute des embarras de la papauté, avaient essayé, par des doctrines conciliatrices, de la tirer de cette impasse. Nous citerons parmi eux MM. Gioberti et Ventura.

M. Gioberti était un professeur de philosophie à tendances républicaines. Il avait connu les amertumes de l'exil lorsqu'il entreprit de poser la doctrine à l'aide de laquelle il espérait régénérer l'Italie. Cette doctrine est éparse dans divers ouvrages, notamment dans l'*Introduction à l'Étude de la Philosophie* et dans le *Primato*. A la méthode psychologique, il substituait la méthode ontologique, et espérait, en partant de ce point, voir réaliser la fusion, tant de fois tentée en ce siècle, de la philosophie et du catholicisme.

A ces hauteurs, la tentative ne pouvait aboutir qu'à la négation du catholicisme ou à une philosophie du catholicisme, ce qui ne répond nullement au but poursuivi. Le plus simple bon sens indique que la philosophie, c'est-à-dire l'analyse et l'examen, ne peut se marier avec le catholicisme, c'est-à-dire la foi.

Un système politique s'étayait sur cette base chancelante. Il avait son idéal et ses moyens transitoires. Cet idéal, c'était une aristocratie produite par un système d'élec-

tions hiérarchiques, et gouvernant au nom du droit et de la justice.

La philosophie de ce système politique consistait à remplacer le principe héréditaire par le principe électif. L'auteur tolérait un roi pendant la période de transition, à la condition que ce roi fût modeste, économe, libéral, progressiste et devînt en quelque sorte l'éducateur du peuple.

Ce système anti-révolutionnaire, dans lequel le progrès devait résulter de réformes successives, tendait à élever le principe guelfe, à débarrasser le Pape du lourd protectorat de l'Autriche. Il était basé sur le dualisme du moyen âge : l'esprit et l'épée, le Pape et le soldat, Pie IX et le roi de Piémont.

Mais si le système de M. Gioberti offrait, comme tous les systèmes, une large prise à la controverse; ce théoricien déploya dans la tactique une habileté merveilleuse. MM. de Lamennais, Lacordaire et de Montalembert s'étaient heurtés au trône pontifical en s'adressant au Pape. M. Gioberti évita ce dan-

ger désormais connu. Il parla au clergé italien.

Il eut pour lui les Jésuites. Le gouvernement sommeilla. Les libéraux, muets d'abord, se déchaînèrent contre le favori de la Compagnie de Jésus.

M. Gioberti ne s'en émut pas. Il cherchait des adhérents dans le clergé. Le clergé s'enflamma. Alors, démasquant une foudroyante batterie, M. Gioberti publia les *Prolégomènes du Primato*. Ce fut contre les Jésuites une terrible décharge. A ce coup inattendu, leur fureur perdit toute mesure et tourna contre eux le dégoût public. Les libéraux poussèrent l'enthousiasme jusqu'au délire. La majeure partie du clergé resta fidèle à la doctrine du maître. Le libéralisme catholique était constitué en Italie.

Le patricien Balbo, dans son livre sur les *Espérances de l'Italie*, quoique monarchiste contitutionnel et simple patriote, prêta bientôt, à l'agitation de ce mouvement d'idées, l'appui que donne l'adhésion d'une famille puissante, vénérée et d'un esprit modéré.

Les doctrines de M. Gioberti coururent bientôt les couvents et les universités. Des professeurs éminents, comme M. Montanelli, comme l'orateur Centofani, le dialecticien Puccinotti, s'étaient emparés de cette doctrine et la développaient au profit de la réforme.

Le mouvement réformiste fit bientôt le tour de l'Italie. Partout se levaient des hommes d'élite qui le développaient selon le génie propre aux populations des divers États : économique et libéral à Venise avec M. Manin, militaire et municipal à Milan avec M. Cattaneo, plus esthétique en Toscane avec M. Montanelli, plus varié à Naples avec Troia, Poërio et autres, plus radical partout où les sociétés secrètes de la *jeune Italie*, organisées par M. Mazzini, étendaient leurs ramifications.

Les médiateurs ne manquaient pas non plus. Parmi eux, il faut citer, en Piémont, M. Maxime d'Azeglio, gentilhomme sans fortune, mais d'un nom illustre, peintre, romancier, poëte et musicien, esprit impressionnable, cœur ouvert à toute émotion,

marquant aussi peu de fixité dans ses idées que dans ses résidences, bien accueilli dans les cours et chez les démocrates, au total aimant son pays et détestant l'Autriche, mais trop mêlé au monde aristocratique pour s'élever dans la pratique au-dessus d'un juste milieu constitutionnel. Pendant l'agitation réformiste, M. d'Azeglio publia un opuscule intitulé : *Affaires de Rimini*, et concluant à la nécessité des manifestations et à l'indivisibilité de la cause libérale et de l'indépendance.

A Rome, l'un des principaux médiateurs était le théatin Ventura. Ce moine libéral, poursuivant la tradition de Savonarole, avait participé autrefois aux doctrines de l'avenir et échoué comme MM. de Lamennais, de Montalembert, Lacordaire et de Coux. Il avait depuis mis à profit les loisirs du cloître pour écrire son livre : la *Révolution et l'Église*. Il voulait que la révolution vînt de l'État et non du peuple, et que Pie IX s'emparât du mouvement. Lors de son voyage à Rome, M. Montanelli lui rendit visite à son couvent. « Nous le trouvâmes en train de

dîner, dit-il, dans sa cellule, au milieu de son petit cercle d'intimes. Cette belle grosse face rayonnante, qui tenait à la fois du séraphin et du démagogue, était consolante à voir. » Plein de certitude dans la bonté de Pie IX et dans la volonté du peuple, il avait, par ses sermons, créé autour du Saint-Père ce qu'il nommait, malicieusement peut-être, l'*agitation amoureuse* (*agitazione amorosa*). Il n'y a qu'un prêtre italien pour trouver un mot politique de la force de celui-là. Le bon père n'en pouvait parler sans pâmer de rire.

Dans les États du Pape, la réforme se concentra sur huit points principaux consignés dans le *Mémorandum* de 1831, et transmis à Paris par M. Philippe Canuti aux délégués qui vinrent le trouver en 1845.

Ces réformes réclamaient un nouveau code, une assemblée législative à Rome, des conseils communaux et provinciaux par voie d'élection, la sécularisation des fonctions judiciaires et administratives, l'abolition des tribunaux d'exception et de privilége, le renvoi des troupes étrangères, une garde nationale et la liberté de la presse.

Un tel programme n'avait rien d'exorbitant; mais rien de ce genre n'est possible dans une théocratie.

L'espace nous manque ici pour exposer à côté du mouvement philosophique celui des sociétés secrètes et de la presse clandestine. L'Italie a beaucoup abusé de ces moyens extrêmes, qu'il faut moins attribuer au caractère national qu'à la condition exceptionnelle dans laquelle est depuis si longtemps plongé ce noble et infortuné pays.

L'abominable gouvernement de Grégoire XVI avait préparé un excellent terrain à son successeur. Il était aisé à Pie IX de se concilier tout d'abord les sympathies de l'Italie; mais on verra, en poursuivant cette étude, combien, avec la meilleure volonté du monde, il lui eût été difficile de les conserver.

Les premiers actes de Pie IX semblèrent, en effet, ouvrir aux espérances de l'Italie la carrière des réalisations si longtemps attendues. Une amnistie pour les condamnés politiques fut proclamée. Et l'on vit le Pape en

personne embrasser avec attendrissement les prisonniers du fort Saint-Ange.

Des réformes administratives furent annoncées. Le Pape y préludait par un choix de nouveaux conseillers, par la création d'une consulte d'État (avril 1847) et d'une garde civique. On voyait en même temps Pie IX parcourir les rues de Rome pour aller porter des secours aux malades, accueillir avec bonté, le sourire aux lèvres, les gens du peuple qui venaient mettre à ses pieds l'expression de leurs souffrances et de leurs vœux.

Des prélats, sorte de *Missi dominici*, comme au temps de Charlemagne, parcouraient au nom du Pape les États de l'Église, et s'enquéraient avec sollicitude des griefs des populations. La presse semblait protégée par un esprit de tolérance inconnu depuis bien longtemps. Les audiences publiques avaient repris leur cours. Le peuple italien, si expansif, si aisément ouvert aux sentiments généreux, était dans le délire de l'enthousiasme et de la joie. Jamais souverain n'inspira un amour égal à celui que les

Romains vouèrent à Pie IX pendant les premiers temps de son pontificat.

Pie IX jouissait profondément de cet enthousiasme. Quand les Romains voyaient passer ce Pape à figure ouverte et riante, grand, élancé, avec une certaine désinvolture militaire dans la démarche, qui rappelait sa première vocation, il eût été difficile de dire quel était le plus heureux du peuple qui éclatait en cris d'amour ou du prince qui en était l'objet.

Nul ne saurait contester à Pie IX un sincère désir de faire le bonheur de son peuple. Ce désir fut manifeste, évident; si évident, que Louis-Philippe, dit-on, apprenant l'enthousiasme général de l'Italie aux premiers actes de Pie IX, s'écria : « Ce pape me perdra! »

Il s'appliqua d'abord à bien connaître les espérances de son peuple et de l'Italie. Prince patriote, il eût souhaité de voir l'étranger dehors; libéral par goût, par tempérament, il désirait l'établissement des institutions démocratiques vers lequel ten-

daient unanimement toutes les classes de la population romaine.

Mais quand Pie IX eut fait l'essai de l'art de gouverner, quand il se fut rendu un compte exact de sa situation, des désirs du peuple et des obstacles que la réalisation de ces désirs allait rencontrer dans la complexité même de l'organisation semi-politique et semi-religieuse des États de l'Église, il tomba dans un embarras et dans une tristesse profondes.

Le peuple ne voulait plus du gouvernement des prêtres, et Pie IX ne pouvait rien sans leur concours; on voulait la guerre à l'Autriche, et il se croyait obligé de considérer l'empereur d'Autriche du même œil que les autres princes de la chrétienté; il aimait le libéralisme, et il se disait : « Si j'adhère aux projets des libéraux, je me damne. » Raison suprême des âmes dévotes, raison contraire à la doctrine du sacrifice et qui mène tant d'âmes à une sorte d'égoïsme spiritualiste dont émane une absolue sécheresse de cœur.

Si Pie IX eût été trempé à la façon d'un

Hildebrand ou d'un Jules II, il eût pratiqué la réforme par un autre moyen. Au lieu de craindre le néoguelfisme, il l'eût secondé, et, par le moyen d'une intelligente dictature, il eût peut-être émancipé son pays et préparé les bases de l'unité italienne.

Mais, dans cet ordre d'idées, l'énergie lui manquait pour s'affranchir des entraves qu'il eût rencontrées parmi les cardinaux.

En un mot, le duel permanent du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, qui est le fait de la papauté, la constitution de l'Église qui assigne à cette théocratie des limites infranchissables, et qui ne permet pas même, sans sortir de cette bizarre légalité, de régner dictatorialement; en un mot, cet *impossibilisme* que nous avons signalé plus haut comme étant le fait particulier de certains États, notamment de l'Autriche, et, à un degré plus haut encore, de la papauté, jetèrent Pie IX dans un courant contradictoire qui l'entraîna dans ce qu'on a nommé depuis sa versatilité.

Nous insistons sur ce point, parce que le vice des institutions est à notre sens bien

plus grave que le vice des individus. Plus Pie IX aura montré de bon vouloir, plus il ressortira que le régime de ce pouvoir temporel, né d'une donation et défendu avec un si vif acharnement par la majeure partie des publicistes religieux, est la cause réelle des fautes du pape.

« Sans doute, dit M. Laurentie, pour la perpétuité de la religion, le siége de Rome n'a pas besoin d'être un trône de souverain, et on a vu des temps où la papauté avait d'autant plus de puissance qu'elle était plus dépouillée. Mais qu'est-ce qui a dit aux philosophes que le Christianisme n'avait pas sur la terre plus d'une mission? » Et qui donc a dit aux publicistes du parti clérical qu'une religion pouvait avoir ce privilége sur toutes les autres religions présentes et passées d'être éternelle et de ne pouvoir se passer de la ville de Rome? Sont-ils donc si attachés à l'éclat et aux richesses, qu'ils ne sauraient concevoir l'action de la papauté sans cette pompe extérieure? Croient-ils donc la papauté si environnée de périls qu'elle ne puisse vivre hors de cet asile? N'y a-t-il pas

lieu de prévoir, au contraire, qu'en face des phénomènes nouveaux qui surgissent de toutes parts depuis soixante ans dans la vie des nations, l'existence d'une théocratie au centre de l'Europe, ne devienne au lieu d'un instrument d'unité, un agent de désunion, et qu'un tel État ne tende à disparaître de l'ordre nouveau, par simple incompatibilité, comme dans un corps vigoureux toute partie frappée de nécrose tend à sortir par le travail naturel de l'élimination?

Quand le Saint-Père eut compris le caractère politique des acclamations poussées en son nom d'un bout à l'autre de l'Italie, dès qu'il fut bien convaincu de son impuissance comme prince et comme pape, par cela seul qu'il était à la fois prince et pape, à suivre la démocratie dans la voie où elle s'engageait, il lutta contre elle par la force d'inertie. La majeure partie des réformes promises furent ajournées. Sa bénignité naturelle se nuança d'un peu de sécheresse et d'ironie; sa sensibilité s'arrêta aux superficies des sentiments. Le peuple qu'il aimait commença à l'inquiéter. On l'aborda plus

difficilement. Il sortit moins. Il affecta de regarder le programme de la réforme comme réalisé dans la mesure du possible et du désirable.

Aux événements de Ferrare, il pactisa secrètement avec l'empereur d'Autriche, voulant à tout prix éviter la guerre. Bref, l'année 1847 ne s'était pas écoulée, que sa formidable popularité avait singulièrement décru. Quand les vingt-quatre députés de la Consulte vinrent, le 15 novembre 1847, au Quirinal, lui demander sa bénédiction, il les reçut le front chargé de soucis, le geste nerveux, irrité, la parole brève et mécontente, et les bénit d'un air sombre.

L'état moral de Pie IX est décrit avec bonheur dans un intéressant ouvrage qui nous a été fort utile, et où, selon l'expression de son traducteur, M. Arnaud (de l'Ariége), apparait « le drame national tout entier. » Je veux parler des *Mémoires sur l'Italie*, d'un de nos honorables amis italiens, M. Montanelli, ancien triumvir et président du conseil des ministres de Toscane. Homme politique, poëte et philosophe, M. Montanelli a décrit

avec une intelligence supérieure cette révolution multiple, qui demandait un historien mêlé lui-même aux détails de cette lutte, afin d'en saisir la variété. L'esthétique du Toscan colore ces pages de ses reflets pittoresques, et double en elles l'esprit de la vie. Comme M. Manin, M. Montanelli fut un des promoteurs de l'agitation légale. Comme le fait observer M. Jean Reynaud, qui lui a consacré une notice biographique, le triumvir de Florence a toujours suivi d'instinct l'idéalité patriotique et humanitaire la plus élevée.

Voici comment M. Montanelli, à propos du voyage qu'il fit à Rome durant la période de l'agitation légale, rend compte de son entrevue avec le pape Pie IX.

« Enfin, dans la soirée du 2 novembre, grâce aux bons offices du ministre toscan Bargagli qui, pendant mon séjour à Rome, me combla de délicates attentions, je fus admis à l'audience du pape.

« Je ne fis pas longtemps antichambre, et, pendant que j'attendais mon tour, un des *monsignori* attachés à la chambre du pape,

m'entretint dans une agréable conversation. C'était une espèce de prêtre, entre deux âges, bon réjoui, grand parleur, et se complaisant à me répéter les discours qu'il avait déjà adressés à Sa Sainteté, afin de lui donner, lui aussi, sa petite impulsion vers la réforme. Le loquace prélat, bizarrement affublé dans son immense chevelure, ne parlait que par figures, en style biblique. Je fus curieux de savoir son nom; l'une des personnes présentes m'apprit qu'il s'appelait *Stella*.

« En entrant chez le pape, sa grandeur Stella s'agenouilla sur le seuil, avant de m'annoncer... Quand j'entrai, Pie IX était assis devant une table de travail, sur laquelle on voyait beaucoup de papiers et quelques livres. La chambre n'était ni trop grande ni trop petite, et une seule lampe à cylindre, posée sur la table, répandait dans la pièce une faible et douce lumière.

« Pour me tirer d'embarras et donner tout de suite matière à l'entretien, Pie IX me demanda quel était l'objet de mon enseignement; mais j'avais autre chose à

cœur que de perdre mon temps en causeries indifférentes. Je coupai court sur mes propres affaires, et je demandai au Saint-Père la permission de lui soumettre franchement quelques réflexions ayant trait à des questions politiques ; il parut tout disposé à m'entendre.

« J'étais allé vers le pape dans l'intention de lui conseiller une politique libérale, entrant résolument dans la voie des réformes, pour en finir avec ce préjugé qui déclare le génie de l'église catholique incompatible avec le génie de la liberté. « Il ne faut pas « se faire illusion, lui disais-je, la popula- « rité du cri : *vive Pie IX*, ne vient pas de « la vivacité des sentiments catholiques. Le « cri : *vive Pie IX*, ne signifie pas : *vive le* « *Pape*. — L'Italie salue en Votre Sainteté « l'homme providentiel de qui elle attend « l'indépendance, l'unité et la liberté. Le « monde applaudit au juste qui commença « son règne par l'amnistie.

« — C'est vrai, ajoutait Pie IX, et je vous « assure que rien ne m'est plus doux que « d'entendre retentir dans les rues de Rome,

« au lieu du cri : *vive Pie IX*, le cri *vive le*
« *Saint-Père*, parce que le premier est un
« cri politique, le second un cri religieux.
« *Vive Pie IX*, s'adresse à ma personne;
« *vive le Saint-Père*, au successeur de saint
« Pierre.

« — Qu'importe, reprenais-je? Pie IX
« peut faire merveilleusement les affaires
« du Saint-Père. C'est beaucoup que les
« peuples s'habituent à voir en lui le repré-
« sentant de la justice. Leur amour pour
« Pie IX les ramènera à la religion qui
« l'inspire.

« — Cela est encore vrai, » répondait-il.
Pie se rendait très-bien compte de la puissance révolutionnaire de son nom.
« Charles-Albert, me disait-il, ne veut pas
« céder. Mais, là aussi, le peuple a com-
« mencé par le cri *vive Pie IX*; il faudra
« bien qu'à son tour ce roi accomplisse des
« réformes.

« Cependant, il se plaignait des excès commis dans les mouvements populaires provoqués au nom de Pie IX... « Figu-
« rez-vous, me disait-il, que dans une

« ville de la Calabre, le peuple, au cri de
« *vive Pie IX*, ouvrit aux voleurs les portes
« de la prison. Pensez-vous que je pusse
« garder le silence? — Un des rédacteurs
« de l'*Alba*, le signor La Farina, a dit que
« les paroles que j'ai prononcées le 4 octo-
« bre lui ont enlevé tout espoir. Mais j'ai
« relevé son courage, comme je relève le
« courage de tout le monde.

« Ce mélange de bonhomie et d'innocente malice, de grâce et d'ironie, faisait de Pie IX un être très-séduisant, bien qu'il ne répondît pas à l'idéal que mon imagination avait rêvé. Mais les bras me tombèrent quand je l'entendis parler sur la liberté de la presse, sur la guerre de l'indépendance et sur le jésuitisme, — questions brûlantes que la Révolution nous sommait de résoudre.

« Rome était en grande rumeur à cause des entraves imposées à la liberté de la presse. *Monsignor* Gazzola avait attaqué, dans le *Contemporaneo*, le soi-disant *parti catholique* de la Suisse et de la Belgique. Jésuites et jésuitants avaient remué ciel et terre pour obtenir réparation; le gouverne-

ment, n'osant leur résister, avait condamné l'article dans le *Journal officiel*, expulsé temporairement Gazzola de Rome, et suspendu de ses fonctions de censeur le professeur Betti, coupable d'avoir laissé passer l'article. Mais les libéraux, de leur côté, ne s'étaient pas tenus pour battus; par esprit de solidarité, tous les journaux avaient cessé de paraître, et le peuple, pour qui cette lecture était devenue le pain quotidien, avait jeté feu et flamme, si bien que le gouvernement, très-embarrassé, avait dû révoquer les mesures prises.

« Ces événements me fournirent l'occasion de plaider la cause de la liberté de la presse... Mais, à tous mes arguments, il en opposa un sans réplique, qui trancha la discussion :

« Comme pape, dit-il, je suis aussi le père
« des princes étrangers : comment voulez-
« vous que je permette qu'ils soient offensés
« par la presse, dans la capitale du monde
« catholique ? »

« Quant à la guerre de l'indépendance, Pie IX la jugeait inévitable, et, comme Ita-

lien, il désirait, disait-il, l'expulsion de l'étranger. Mais, ici encore, il opposait la paternité universelle; il m'affirmait que, comme pape, il ne pourrait pas déclarer la guerre à l'Autriche. Mais, lui dis-je, quand toute l'Italie, transportée d'enthousiasme, criera aux armes, quand la Lombardie soulevée appellera à son aide la jeunesse de toutes les provinces de l'Italie, les populations italiennes des États de Votre Saintoté ne voudront-elles pas prendre part à la lutte?

« Je vois bien, répondit-il, *qu'en ce cas il « serait impossible de les arrêter... alors elles « marcheront...* »

« Sur la question du jésuitisme, voici quelles furent ses paroles:

« Je ne fais pas de différence entre les jé« suites et les autres ordres religieux. Gio« berti a tenu, dans son *Jésuite moderne*, un « langage qui n'est ni d'un chrétien, ni d'un « homme, encore moins d'un prêtre. Le tort « des jésuites est d'être trop imprudents. « J'ai empêché, il y a quelques jours, qu'ils « ne commissent une lourde maladresse.

« Imaginez-vous qu'ils avaient résolu de « faire prêcher l'Avent par le père Curci, « dans Rome !... Mais que je me laisse gou- « verner par les jésuites, non. Il suffit que « leur père général vienne ici, pour qu'aus- « sitôt on répète par toute la ville : — Le « père Péronne m'a dédié un de ses livres « sur la Sainte-Vierge. — Moi, qui ai une « dévotion particulière envers Marie, j'adres- « serai à l'auteur une lettre de remercie- « ments ; vous la verrez imprimée dans « trois ou quatre jours. Lisez-la avec atten- « tion, vous verrez qu'elle se réduit à de « purs compliments. Et, cependant, on ne « manquera pas de dire : — Pie IX est de- « venu jésuite. »

« L'audience durait depuis près de deux heures... Je m'efforçai d'émouvoir le cœur de Pie IX, afin qu'il mît sa popularité au service de l'Italie? « Je sens, lui disais-je, que « tout serait perdu le jour où, haranguant « les multitudes, nous ne pourrions plus fi- « nir notre discours par le cri de : *Vive* « *Pie IX !* » L'amour de l'Italie triompha de ma rigidité républicaine. Moi, qui avais été

si choqué de l'abaissement où j'avais vu monsignor Stella, je me jetai, tout en larmes, aux pieds du pontife, le suppliant, avec l'accent du plus ardent patriotisme et du plus profond sentiment religieux, de ne pas abandonner l'Italie. Et lui, me prenait la main, l'étreignait fortement dans les siennes, et me disait : — « Vous m'inspirez ! »

M. Montanelli quitta les États du Pape désillusionné des espérances qu'il avait conçues d'une Rome *libératrice* succédant à la Rome des Césars, et des pontifes fondant le règne du Verbe.

Peu de temps après, au 1er janvier 1848, quand le peuple romain vint pour présenter ses vœux de nouvel an au Pape, il trouva les portes du Quirinal fermées. Les carabiniers, le sabre levé, chassaient la plèbe en habits de fête, qui dut déléguer au palais le prince Tommaseo Corsini, pour se plaindre d'un pareil accueil.

La multitude, animée par les discours d'un des chefs qui la conduisaient et qu'on avait surnommé Cicernacchio ; montait

comme une marée. Le Pape promit de sortir le lendemain.

On le vit en effet, le lendemain, en voiture découverte, suivi seulement de quatre estafiers, le sabre au fourreau, et montrant ainsi qu'il avait confiance dans le peuple. Le cri habituel se fit entendre. Les Romains retrouvèrent leur délire. La voiture fut enveloppée, les mains et la robe du Pape furent couvertes de baisers. Les uns avaient grimpé sur le siége; d'autres, et parmi eux Ciceruacchio, portant une bannière avec ces mots : *Saint Père, justice! le peuple est avec vous*, se tenaient derrière le carrosse.

Cette promenade ressemblait au retour de Louis XVI ramené de Versailles à Paris par le peuple.

Tout à coup, un bruit sinistre se répand dans la foule. Le Pape s'évanouit, dit-on. Une pluie torrentielle enveloppe la ville comme un réseau de larmes. Le carrosse rentre au Quirinal, et du haut du balcon une voix disperse la foule sous l'impression de ce mot : le Pape est malade.

Ici finit la période populaire du règne de de Pie IX, et ses secrètes anxiétés. Désormais, son parti est pris. Il n'essaiera plus d'introduire des réformes incompatibles avec sa situation. La réaction va commencer.

A mesure que Pie IX s'efforçait de revenir sur ses pas, la révolution avançait. Elle précédait la révolution française, et réclamait, non plus du ton de la prière, mais d'une voix impérieuse, des institutions constitutionnelles. Ce fut, du reste, le caractère général de la révolution en Europe. Les peuples se croyaient tous appelés à l'exercice de ce régime politique d'une conduite si difficile et pour lequel il s'en faut que le génie de tous les peuples soit formé.

Lorsqu'en mars 1848 l'Italie vit trois constitutions dans son sein. Quand Naples, le Piémont et la Toscane se furent prononcés, la révolution tendit vers la réalisation d'une Diète nationale italienne qui eût soumis, dans la pensée des réformateurs, les princes constitutionnels de l'Italie. Pour arriver à ce but, il fallait encore créer un royaume lombardo-vénitien indépendant, et intro-

duire dans les États de l'Église le système représentatif.

Cette conception était plus ingénieuse que pratique. Les révolutions sérieuses opèrent leur synthèse par des moyens plus simples et plus radicaux, et les princes n'ont rien à voir dans ces affaires de peuples, d'où ne peut sortir rien de conforme à leurs intérêts. Le despotisme démocratique ou militaire crée seule l'unité nationale d'un peuple. Un comité de salut public ou un Napoléon peuvent seuls imprimer à l'activité nationale l'énergie suffisante pour tenir tête aux ennemis du dehors et briser les résistances du dedans. Il n'y a pas de constitution compatible avec ces dictatures providentielles qui obéissent à une nécessité supérieure et qui expient souvent par le martyre l'héroïque et monstrueuse illégalité de leur destinée.

Il y avait, en vérité, quelque chose de dérisoire dans cette prétention de résoudre un pape au régime constitutionnel. Pie IX en sentit amèrement l'impossibilité. Il plia pourtant devant les nécessités du moment

et promit ce qu'il ne pouvait ni réaliser, ni empêcher d'être tenté.

Cette promesse fut arrachée le 14 mars. Peu de jours après, on apprenait à Rome la révolution de Vienne et la fuite de M. de Metternich. Un cri de guerre contre l'Autriche partait de tous les points de l'Italie. Malgré ses sentiments patriotiques, le Pape ne l'entendit pas sans terreur. Comme Italien et comme souverain-pontife, il ne pouvait voir qu'avec satisfaction l'expulsion de l'étranger et la cessation d'un despotisme que réprouve la morale chrétienne. Mais, comme prince temporel, il comprenait que cette révolution le débordait et que c'en était fait de la théocratie papale.

Il fallut céder encore, accepter un rôle double, multiple, bénir la république de Venise, applaudir aux efforts des Milanais, écrire à l'empereur d'Autriche pour l'engager à renoncer volontairement aux provinces italiennes (Étrange invitation !), et faire de la neutralité à Rome jusqu'au moment où cette neutralité même devint impossible.

Il prit alors la résolution de résister. Dans

un Consistoire secret tenu le 29 avril, il exprima nettement sa volonté et déclara qu'il ne prendrait aucune part à la guerre. On sait l'exclamation fameuse du cardinal Lambruschini : « Enfin, il a parlé en Pape. »

Mais le peuple alors parlait en maître. La garde nationale et la population s'emparèdu château Saint-Ange. Il est douteux que Pie IX eût échappé aux suites de ce mouvement s'il ne s'était offert, comme toujours, des hommes de transaction pour concilier l'eau et le feu.

M. Mamiani fut l'un de ces hommes et, malgré ses antécédents hostiles au pouvoir temporel, il consentit à former un cabinet laïque et libéral sous la présidence du cardinal Soglia.

Comme la plupart des princes italiens, Pie IX avait cru que tous les patriotes étaient aux armées. Il s'aperçut tardivement du contraire et fut trop heureux d'accepter le ministère exécré de M. de Mamiani, et de souffrir la convocation d'une assemblée représentative. Dans cette débâcle, il n'y avait plus pour la papauté d'autre espoir que de

s'accrocher aux branches. Le cardinal Soglia trahissait secrètement le cabinet dont il avait la présidence. Il écrivait aux diplomates de la cour de Rome de regarder comme non avenues les instructions des ministres laïques et de ne recevoir d'ordres que de Pie IX.

Au milieu de ce gâchis théocratique et représentatif, nul pouvoir n'était en mesure de fonctionner. Le ministère Mamiani dut se retirer.

M. Pellegrin Rossi fut appelé, le 16 septembre, à le remplacer, avec la charge de trois portefeuilles.

Le monde politique a connu, en France, M. Rossi, professeur disert, économiste élégant et lucide. M. Rossi devait son élévation à la protection de M. Guizot. Jacobin en 1814, éclectique et juste-milieu depuis, il avait rempli près de Grégoire XVI, sous le règne de Louis-Philippe, une mission contre les Jésuites.

La pensée de M. Rossi, conforme à celle de son patron, eût été d'introduire à Rome une politique favorable aux classes moyen-

nes, et qui, en créant des intérêts au lieu de principes, y ajournât la révolution. Pour mettre en pratique ces théories semi-genevoises, semi-orléanistes, M. Rossi comptait s'appuyer sur le roi de Naples, faire de l'opposition au Piémont et persécuter les radicaux romains.

Il eut, par cette politique embrouillée, l'art de paraître parfaitement obscur, ainsi qu'il le souhaitait. Mais en même temps, ce qu'il n'avait peut-être pas prévu, ou qu'il comptait braver à Rome comme son maître l'avait bravé à Paris, il excita une haine universelle. La personnalité de M. Guizot déteignait sur lui. Ses antécédents l'écrasaient. Les cardinaux, rassurés par les succès des armées autrichiennes, le regardaient comme un révolutionnaire et un intrus. Les révolutionnaires l'exécraient. Les nouveaux impôts dont il venait de frapper la propriété des couvents lui aliénaient jusqu'aux classes conservatrices. Les réformes utiles qu'il venait de réaliser en matière de tribunaux et d'administration, et qui toutes tendaient à restituer aux laïques des fonctions absor-

bées par la cléricature, ameutaient contre lui les prêtres.

M. Rossi se raidissait avec une morgue fatale contre toutes ces haines. Rome, déjà émue de tant de passions, prit un aspect sinistre, et, le 15 novembre, le ministre impopulaire fut cruellement assassiné.

La pièce diplomatique suivante, encore inédite et dont nous donnons la traduction, expose mieux que nous ne saurions le faire, les incidents et le caractère de ce tragique événement. Elle m'a été communiquée par un homme que j'ai aimé, vénéré, et dont l'affection honora ma jeunesse, M. Manin.

Représentation du gouvernement vénitien auprès du siége apostolique.

Au gouvernement provisoire de Venise.

« Le comte Rossi descendait de voiture aux environs du palais législatif, et il était acceuilli par des sifflets. On dit qu'il souriait avec un air de superbe compassion. A mesure qu'il s'avançait la foule l'enveloppait de toutes parts. Parvenu au pied de l'escalier, il

fut serré en un moment de tous côtés. Frappé d'un bâton sur le flanc, il tourna la tête. Le cou se trouvant à découvert fut percé de part en part d'une lame à la fois large et triangulaire. Par qui? On l'ignore. Il se tordit un moment et tomba. Le sang s'échappait en bouillonnant impétueusement. La foule s'écarta en silence comme à un signal convenu. Quelques-uns soulevèrent le comte mourant et le portèrent au haut de l'escalier en exprimant des sentiments de compassion. Il fut déposé dans l'antichambre du cardinal Gazzoli. On alla chercher les sacrements, mais le comte était mort. Il était une heure après midi.

« La nouvelle se répandit dans la chambre réunie pour l'ouverture. Cela produisit du désordre et de la terreur. La prince de C.... se serait écrié : « Eh quoi ! ne dirait-on pas que le roi de Rome est mort. » On lut le procès-verbal et l'on fit l'appel. L'assemblée n'était pas en nombre ; la chambre se sépara. Presque tous les députés s'étaient placés à gauche ; le marquis Potenziani à droite, peu au centre ; mais peut-être sans

but politique et seulement pour éviter le jour trop vif. Le prince de C..., passant en sortant devant la salle où gissait le ministre poignardé, aurait dit encore en souriant : *C'est dommage, il nous prive d'une lutte morale.*

« Les deux fils du défunt arrivèrent haletants et effarés. Horreur! La foule les siffla! Ils entrèrent dans la salle. L'un d'eux, qui fut notre officier, se livra à des actes de désespoir déchirant; l'autre, pâle et muet, ne dit que ceci : *Je connais l'assassin, et j'ai une arme.* La face du mort était déformée et épouvantable. La foule se dispersa librement. Le fait fut accueilli dans la ville comme une bonne nouvelle. On vanta le courage romain; on regarda la guerre civile comme évitée, et l'Italie presque sauvée.

«Toute la famille du mort se rendit auprès du pape et reçut ses consolations pendant plus d'une heure.

« Le ministère s'enferma dans le Quirinal, et y demeura jusqu'à trois heures du matin.

« Depuis le matin, on avait affiché une proclamation de la garde nationale aux ca-

rabiniers et à la ligne pour exciter à montrer dans leurs actes leurs sentiments de fraternité. Après l'assassinat, plusieurs de ceux qui y avaient assisté se rendirent dans les casernes dans le même but. Par suite de l'adhésion des troupes, une démonstration populaire eut lieu dans la soirée.

« Chose horrible encore! quatre cents hommes environ, à la lueur de torches, parcoururent la ville, allant d'une caserne à l'autre, agitant la bannière du cercle romain, et chantant : *Tous les noirs doivent mourir. Vive le meurtrier de Rossi! Vive le nouveau Brutus! La mort de Rossi était le vœu du peuple romain!* Par la contagion de ces cris, d'autres voix disaient : *Vive l'Italie! Vive les carabiniers et les dragons!* Divers soldats de cette arme s'étaient mêlés à la masse, et, proférant les mêmes cris, eurent le courage de passer devant les croisées ouvertes de la maison du ministre assassiné.

« Rossi avait reçu dans la matinée un billet qui l'avertissait qu'il serait assassiné à la Chambre. Il le montra en souriant aux autres ministres, et n'en tint pas compte.

« Il fut aussi averti qu'il serait accueilli avec des sifflets. Mais quand les ministres lui proposèrent d'aller ensemble à la Chambre, il répondit, en souriant encore, qu'il valait mieux qu'on le sifflât lui seul.

« Façonné à la vie politique française, il ne tint compte ni de la presse ni des avis, et ne songea pas à se faire escorter de la force armée. Si le pays n'avait pas voulu de lui, la Chambre n'eût eu qu'à le repousser par un vote contraire.

« Beaucoup de faits lui furent imputés à faute, principalement : de n'avoir pas pris à cœur la cause de l'indépendance et de la guerre ; d'avoir repoussé aux frontières le général Garibaldi avec sa colonne, et d'avoir expédié Zucchi dans la Romagne dans ce but et avec des instructions sinistres ; d'avoir appelé à Rome six cents carabiniers et d'avoir fait promener avec ostentation cette force par la ville.

« Il avait fait condamner le journal *Dom Pirlone*. Il avait fait éloigner divers émigrés. Il avait commis un acte de provocation dans un article de la *Gazette* du 14.

« Au milieu des cris de réprobation qui vont en augmentant pour le besoin de justifier un assassinat, il y a telle personne du ministère qui me répondit :

« M. Rossi avait préparé un discours pour le lire à la Chambre. Il rendait compte de ses travaux pour restaurer les finances et régler l'exercice. Il déclarait qu'il serait porté à 24,000,000, afin de recommencer la guerre dans le cas où le bien du pays le réclamerait. Il promettait que le gouvernement ne signerait jamais une paix contraire à l'indépendance de l'Italie ; il consentait au congrès fédératif à Rome, si cela était réclamé par le vœu populaire. Auxquelles choses je ne crois pas.

« Il avait repoussé Garibaldi au delà des frontières, et il avait aussitôt fait partir Zucchi, parce qu'à Florence, dans un banquet très-nombreux, un engagement solennel avait été pris entre les invités et la légion de Garibaldi, de susciter une révolte dans les États pontificaux. On croit que Guerrazzi et C..... assistaient à ce banquet. Le devoir absolu du ministre était de pourvoir à

la sûreté de l'intérieur. On laissa passer Garibaldi aussitôt qu'il n'y eut plus de crainte de révolte. Ces faits sont vrais.

« Il avait appelé à Rome six cents carabiniers pour avoir une force à opposer à la conjuration pendante. Dans ma conviction, je crois à l'existence de cette conjuration, mais non au péril. Il est de fait qu'il y eut quelqu'un qui assembla autour de lui un groupe de voleurs leur promettant le communisme ; un autre de libéraux leur promettant la république ; un autre de réactionnaires leur promettant le vieil état de choses. Le moyen pour arriver à tout cela, faute d'argent, devait être le pillage. La question des affaires du Ghetto fut conçue et dirigée par les conjurés, dont l'infâme chef tint la police au courant.

« Il avait exilé plusieurs émigrés comme principaux instruments de cette trame — ce qui peut être vrai, — et parce qu'ils avaient sifflé le pape le jour de la Saint-Charles. Ce que je ne sais pas.

« Il avait condamné le *Dom Pirlone* parce que dans ce pays il n'est pas permis de

mettre en caricature le pape, les cardinaux et les ministres.

« Il avait écrit l'article du 14 pour se montrer constitutionnel décidé, détestant ouvertement l'absolutisme et la démocratie. Il déclarait plusieurs fois que dans le premier cas, plutôt que de servir, il saurait s'exiler volontairement.

« Hier, le pape sut se montrer tranquille et résigné.

« Je conseillai à ceux qui se trouvaient près des ministres.......

« Et d'appeler Rosmini à la composition d'un nouveau ministère.

« A la nuit, les ministres démissionnèrent, excepté Montanini, qui garda temporairement la responsabilité des portefeuilles vacants. Le général des Suisses Lentulus prit l'intérimaire du portefeuille de la guerre.

« On me rapporta que le pape avait appelé Minghetti et Farini; mais j'ai des motifs de ne pas le croire.

« L'opinion publique ne s'est pas encore bien prononcée sur ce point; seulement, le cercle populaire s'assembla et déclara que

si le pape ne formait pas un ministère libéral, tout nouveau ministère pourrait bien avoir le même sort que le dernier.

« Je ne sais comment l'on peut prétendre que le pape puisse, dans les circonstances actuelles, agir de bonne foi. Il remit aux mains des Chambres le sort des ministres, et Rome lui répondit par un assassinat. Si on imposait de force un ministère au pontife, son conseil privé le réduirait à l'impuissance. Lors même qu'un ministère semblable au précédent serait du goût du pape et que la ville n'en dît rien, il ne serait pas encore possible, parce que nul ne s'expose au poignard. Pour avoir un gouvernement selon sa volonté, il faudrait que le pape eût recours à la force, et, ne pouvant y recourir, il pourrait bien, avec une soumission momentanée et en dissimulant, la demander à l'étranger. Le fait est qu'hier il eut une longue conférence avec le ministre de France, à la suite de laquelle il envoya un courrier à Paris, avec instruction de dépouiller le fait de toute importance révolutionnaire, voulant qu'on le considérât plutôt comme une mort

naturelle, et ajoutant qu'il avait nommé un ministre de l'intérieur et un ministre des finances et prié les autres de rester.

« Dans un tel état de choses, une révolution très-prochaine me semble inévitable.

« Quoi qu'il en soit, il n'y a pas une âme honnête qui ne doive déplorer cet acte sanguinaire. Je comprends qu'on puisse désirer une révolution, qu'on la suscite, que l'on en recueille sans remords les heureuses conséquences ; mais je ne comprends pas qu'il soit licite et louable d'égorger un homme, quel qu'il soit, dont le sort politique est entre les mains du pays entier, et surtout d'égorger, non-seulement un ministre, mais un député du peuple au moment où il vient rendre compte de ses actes. J'accepterais avec quiétude les avantages qui auraient pu en résulter pour la cause commune, mais je crains qu'il n'en dérive que du mal, et si je me trompais, je me défierais encore du bien qui peut résulter d'un assassinat pour un peuple qui n'a pas craint d'en accepter la terrible responsabilité. Et quand je pense à ces actes de barbarie et à ce manque de mo-

ralité publique dans la ville destinée à devenir le centre de l'Italie, j'en rougis de honte et je souhaite que la juste indignation des peuples civilisés ne nous confonde pas avec le peuple romain.

« Mon jugement sur Rossi n'a pas changé, quoiqu'on l'ait qualifié de traître. Je le croyais nécessaire actuellement, fatal dans la suite, bon à garder présentement et à écarter plus tard. Maintenant, en déduisant les motifs pour lesquels sa chute serait devenue inévitable, je crois qu'on peut moins lui imputer les faits qu'on lui reproche que d'avoir cru que dans ces temps de dissolution un gouvernement régulier d'une forme politique quelconque, déterminée avec précision, fût possible.

« Au moment où j'écris, une démonstration de la troupe, de la garde civique et des clubs, demande le ministère suivant : Mamiani, Sterbini, Campello, Lunati, Salicetti, Fusconi, Sereno et le général des carabiniers Galetti.

« Signé : G.-J. Castellani. »

Rome, 16 novembre 1848.

L'assassinat de l'infortuné Rossi fut un malheur pour la révolution italienne, et particulièrement pour Rome. La réaction s'empara de ce fait et l'exploita avec une perfide habileté (1).

D'autre part, le sang avait coulé, et dès que le sang coule, les passions se répandent. Le lendemain du meurtre de M. Rossi, Rome s'insurgeait, enveloppait le Quirinal et sommait le pape, prisonnier, d'accepter un ministère démocratique et de convoquer une assemblée constituante. Les Suisses, ayant croisé la baïonnette, la garde nationale tourna des canons contre le palais.

Pie IX résistait. Entouré du corps diplomatique, des courtisans et des cardinaux, qui lui représentaient le péril de la situation, il consentit enfin a ce qu'on lui demandait, en ajoutant cette singulière restriction, que ses paroles étaient de nul effet, sa volonté n'y concordant aucunement.

(1) L'un des fils de M. Rossi s'est distingué par son courage et son patriotisme pendant le siége de Venise.

La république française avait envoyé auprès de Pie IX un ambassadeur assez singulièrement choisi. C'était M. le duc d'Harcourt. Ce diplomate ne devait pas porter un grand amour au nouvel ordre de choses. Il était d'ailleurs arrivé à cette époque de la vie où beaucoup de personnes pensent que le plus pressé est de faire son salut et de se rapprocher de l'Église, dont on a vécu jusqu'alors plus ou moins éloigné.

C'était, pour ce diplomate, une excellente occasion. Il la mit à profit en aidant Sa Sainteté à sortir du Quirinal. Tandis que le peuple croyait M. le duc d'Harcourt en audience auprès du pape, celui-ci partait sous un déguisement, dans une voiture disposée par Mme la comtesse Spaur, femme de l'ambassadeur de Bavière.

Peu de temps après, M. d'Harcourt se rendait en grande hâte à Civita-Vecchia, où le pape devait s'embarquer pour Marseille. A Marseille, M. Freslon, ministre de l'instruction publique et des cultes, attendait l'arrivée du Saint-Père. C'était une combinaison imaginée par le général Cavaignac qui,

mené haut la main par lord Palmerston, tombait dans la politique de médiation comme dans un coupe-gorge, laissant, malgré les avis de M. Benoît-Champy, le parti national italien se consumer en vains efforts, et recevant comme un présent magnifique l'acceptation fallacieuse de l'Autriche relativement à la médiation.

M. le duc d'Harcourt attendit sous l'orme. Échappé à une démocratie, le pape ne se souciait pas de retomber dans une autre. C'est à Gaëte, non loin du Bourbon de Naples, qu'il se rendit.

Quand le pape eut quitté Rome, les patriotes romains imaginèrent un plan de conduite qui ne valait pas mieux que les conceptions du général Cavaignac. Ils résolurent de gouverner au nom de Pie IX.

Cette passion des gouvernements démocratiques de Paris et de Rome, pour la sanction papale, prouve à quel point la démocratie, malgré ses déclamations philosophiques, est encore pleine de croyance dans la puissance politique du catholicisme, puisqu'elle lui suppose un si grand empire sur les es-

prits. Les révolutions, au milieu du dix-neuvième siècle, se disputant la possession du pape, prouvent, de la part des révolutionnaires, ou beaucoup d'hypocrisie, ou infiniment moins de vaillance philosophique qu'ils n'en affichent.

La république française pouvait alors intervenir d'une façon efficace. Il ne fallait pas attendre les victoires de l'Autriche. Un de nos ambassadeurs, M. Benoit-Champy, avait, avec une probité politique digne d'éloges, clairement exposé l'état réel de l'Italie.

Cependant, les constitutionnels romains avaient formé une junte d'État, et continuaient l'insoutenable fiction à laquelle Pie IX donnait démenti sur démenti.

Ce pouvoir, contre lequel protestait le sens commun, dura jusqu'à la fin de 1848, et fut remplacé le 5 février suivant par une constituante et un triumvirat. M. Montanelli dont la haute intelligence ne pouvait se dissimuler ce que Rome, livrée à sa seule force, courait de périls, souhaitait une réunion des États romains avec la Toscane, par le fait d'une représentation nationale commune, et

d'un unique pouvoir dirigeant. Le Piémont, de son côté, prétendait soutenir le pape et absorber le mouvement général de l'Italie, de concert avec le gouvernement napolitain.

La première défaite de l'armée sarde changea la situation de la révolution italienne et l'attitude des puissances catholiques. La république romaine comprit l'étendue du péril qui allait fondre sur elle. Elle se disposa à une énergique résistance.

Les jours difficiles amenèrent les résolutions extrêmes, et les hommes déterminés, MM. Mazzini et Saffi, succédèrent, dans le triumvirat, à MM. Salicetti et Montechi.

L'idée générale de M. Mazzini a été résumée ainsi par lui-même : « Le principe que le peuple a salué comme sa règle suprême dans la sphère de la vie politique, sous le nom de constituante, aura son application inévitable dans la vie religieuse ; et cette application prendra le nom de *concile*... La souveraineté nationale est le remède universellement accepté pour sauver la société de la négation de toute autorité de l'anar-

chie; que la souveraineté de l'Église, et par l'Église nous entendons le peuple des croyants, sauve la société religieuse de la négation de tout principe, de toute autorité religieuse.

« *Constituante* et *concile*, voilà le prince et le pape de l'avenir (1). »

Vieille idée qui ne sauvera rien.

Mais on ne vit alors en lui que le chef de la *jeune Italie*, et les puissances catholiques n'en furent que plus déterminées à écraser la république romaine.

Après la seconde défaite de Charles-Albert, les Autrichiens et les Espagnols se mirent en marche. Les armées autrichiennes entrèrent sur le terrain des légations. C'est alors que la France intervint et qu'eut lieu la mission si peu comprise et si singulièrement interprétée par M. de Lesseps.

La république romaine résista plus longtemps qu'on aurait pu s'y attendre.

(1) *L'Italie du peuple*. Est-ce là ce que M. F. de Lesseps prenait pour une religion nouvelle, à l'époque du siége de Rome ?

Pie IX reprit possession du gouvernement, adopta quelques réformes, mais ne rentra à Rome qu'en 1850.

L'occupation dure encore. Quand cessera-t-elle? Qu'arrivera-t-il lorsqu'elle aura cessé? Il serait téméraire de rien préjuger à cet égard.

La révolution italienne, en escomptant à gros intérêts la bénignité de Pie IX, alla plus loin que ne comportait le caractère de ce souverain-pontife et attendit de lui plus qu'on ne pouvait attendre d'un pape au dix-neuvième siècle.

La papauté moderne, à la fois guelfe et gibeline, et ne conservant qu'à ce prix le pouvoir temporel, ne peut plus devenir l'alliée des peuples contre la domination étrangère.

FIN.

IMP. DE L. TINTERLIN ET Ce, RUE Ne-DES-BONS-ENFANTS. 3.

